BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1275

44 – LOIRE-ATLANTIQUE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES

Ventes et cessions

832 352 884 RCS Nantes.
SCI L.XVI.
Forme : Société civile immobilière.
Capital : 1000 EUR.
Adresse : 4, rue de la Petite Reine, 44100 Nantes.
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : PROJET DE FUSION ENTRE la société A.S.C.A IMMOBILIER, Société à responsabilité limitée (société à associé unique), au capital de 5 000 €, dont le siège social est 4 rue de la Petite Reine 44100 NANTES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 494 676 653 RCS NANTES, ET la société SCI L.XVI, Société civile immobilière au capital de 1 000 €, dont le siège social est 4 rue de la Petite Reine 44100 NANTES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 832 352 884 RCS NANTES, AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous signature privée en date à NANTES du 22 Mai 2023, La société A.S.C.A IMMOBILIER, société à responsabilité limitée au capital de 5 000 € euros, dont le siège social est 4 rue de la Petite Reine 44100 NANTES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 494 676 653 RCS NANTES, et la société A.S.C.A IMMOBILIER, société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros, dont le siège social est 4 rue de la Petite Reine 44100 NANTES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 494 676 653 RCS NANTES, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société A.S.C.A IMMOBILIER par la société SCI L.XVI. La société A.S.C.A IMMOBILIER ferait apport à la société SCI L.XVI de la totalité de son actif, soit 222 357 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 34 301 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 188 056 euros. La société A.S.C.A IMMOBILIER, détenant 98 parts de la société SCI L.XVI sur les 100 parts composant le capital de cette dernière, et ne pouvant rester propriétaire de ces 98 parts sociales si la Fusion est réalisée, la Société Absorbante, procédera immédiatement à une réduction de capital par annulation desdites 98 parts sociales. Ainsi, la valeur nominale des 98 parts sociales de la Société Absorbante, soit 980 € (correspondant également à la valeur comptable) réduira le capital social de cette valeur. La fusion aura donc pour conséquence d'augmenter le montant des capitaux propres de la Société Absorbante d'un montant global (capital social + prime de fusion) de 188 056 €, puis de le réduire de 980 € pour le porter de -241 € à 186 835 €. Au niveau du capital social, la fusion aura pour conséquence d'augmenter de 5 000 € puis de le réduire de 980 € pour le porter à 5 00 €. La fusion est soumise à la condition suspensive de l'approbation

du projet de fusion par les assemblées générales extraordinaires des deux sociétés. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er janvier 2023 d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société A. S. C. A IMMOBILIER depuis le 1er janvier 2023 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société A. S. C. A IMMOBILIER. La société A. S. C. A IMMOBILIER sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-14 et R. 236-8 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de NANTES au nom des deux sociétés le 30 mai 2023.

